Le service des transports dont le concours nous est indispensable nous rend compte de ses difficultés.

Les Boches ne donnent pas de carburant, se plaignent d'en manquer eux-mêmes.

Ils ont remis des livrets de bord, sur lesquels doivent être indiquées les distances parcourues par chaque véhicule, mais c'est une mesure pour rien, les dépôts refusant toute fourniture.

On se procurera de l'alcool au marché noir.

* * *

L'après-midi je me rends à la Direction de la Sécurité.

Deux inspecteurs sont détachés en permanence pour assurer nos services de police.

22 Janvier

Alerte à midi.

Les forteresses volantes américaines exécutent un raid massif sur l'aérodrome de l'Aouina.

60 avions de transport allemands sont détruits au sol, et il y a un véritable carnage sur le terrain.

Je pense à nos travailleurs et j'alerte le service médical et celui des transports.

Deux camions partent immédiatement, emmenant médecins et infirmiers.

Nous avons deux morts et de nombreux blessés, pour la plupart simplement commotionnés.

La Providence nous est venue en aide et nous évite un désastre.

Les Boches ont décidé, en effet, que les Juifs ne devaient pas approcher les appareils et ont réparti nos travailleurs à l'extérieur du terrain pour creuser des retranchements.

Ce sont les Allemands et les travailleurs arabes qui ont trinqué.

Il y a eu plus de 1.200 morts.

Au dispensaire de l'Alliance, on soigne les blessés et on les réconforte.

Une femme très émue vient me rendre compte que 6 travailleurs juifs, parmi lesquels son mari, viennent d'être incarcérés.

Je me rends aussitôt à la Kommandantur.

Après le bombardement, des travailleurs arabes ont pris à partie des Juifs et les ont assaillis.

Une ambulance allemande étant passée, et ses occupants étant intervenus, les arabes ont accusé les nôtres d'avoir fait des signaux avec les bras aux avions.

6 Juifs ont été arrêtés pour cette dénonciation.

J'explique avec calme à l'officier allemand que d'un avion volant à 5.000 mètres il est impossible de discerner un signal fait avec les bras.

L'accusation est absurde.

Finalement nos travailleurs sont relâchés.

23 janvier

Les services du recrutement ne sont pas les seuls à souffrir de l'indiscipline de la foule.

A la trésorerie l'émeute gronde.

Les femmes et les mères de travailleurs refusent de s'astreindre à passer par numéro d'ordre pour percevoir la délégation de solde.

Plusieurs personnes se présentent pour un même travailleur et prétendent toutes être payées.

Il y a la femme divorcée, la maîtresse qui veut être légitime.

La foule surexcitée enfonce les portes, brise les vitrines.

Il a fallu suspendre les paiements.

Le propriétaire qui nous a permis d'occuper son magasin nous met en demeure de quitter les lieux.

Il n'a pas tort.